

Leudelange, le 2 janvier 2026.



A

Mesdames, Messieurs les Membres  
du Comité du syndicat intercommunal SIDOR

COPIE

Madame, Monsieur,

En application de l'article 14 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, le Bureau du syndicat vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Comité du SIDOR le :

---

**lundi, 19 janvier 2026 à 08,30 heures**  
dans la grande salle de conférence au rez-de-chaussée  
du bâtiment administratif du SIDOR à Leudelange  
100, rue de Bettembourg  
L-3346 LEUDELANGE

---

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation de l'ordre du jour ;

**À huis clos :**

- 2) Nomination d'un fonctionnaire dans la catégorie A, groupe de traitement A2, sous-groupe administratif ;

**En séance publique :**

- 3) Rapport de vérification du bilan de l'exercice 2024 – approbation ;
- 4) Présentation du bilan annuel 2025 des tonnages réceptionnés – présentation ;
- 5) Divers et informations ;
- 6) Visite de l'usine d'incinération<sup>1</sup>.

<sup>1)</sup> Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir manifester votre intérêt pour la visite et de vous y inscrire par courriel à l'adresse suivante : [info@sidor.lu](mailto:info@sidor.lu).

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Bureau du SIDOR,

Le secrétaire-trésorier,  
Pauline van WISSEN.

Le Président,  
Patrick GOLDSCHMIDT.